

Informations sur les risques majeurs

## Prévenir pour mieux réagir



Hôtel de ville  
97129 LAMENTIN



0590-25-36-25  
0590-25-36-09



<https://villelamentin971.fr>



Ville Lamentin Guadeloupe

Service Prévention des risques majeur-Hygiène et Sécurité



# DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



**Inondation**

**Cyclone**

**Eruption volcanique**

**Séisme**

**Mouvement de terrain**

**Transport de matières dangereuses**

**Pollution marine**

**Tsunami**

**Epidémie**

**Fò nou préparé pou nou paré**  
**Livret à conserver**

## Le risque zéro n'existant pas, notre sécurité devient l'affaire de tous.

Très régulièrement, l'actualité nous rappelle que nous habitons dans une zone exposée à de nombreux risques naturels (cyclone, tsunami, séisme, inondation..) dont les effets et les conséquences sont aggravés par le changement climatique.

À tout moment, vous et vos proches pouvez être concernés par ces catastrophes, il est donc important d'acquiescer les bons comportements et les bons réflexes pour éviter de mettre en péril votre vie et celle des autres.

### Il faut prévenir pour mieux réagir

Conformément à la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2014, la ville de Lamentin s'inscrit dans une démarche de prévention et d'information afin de développer une véritable culture du risque qui implique le citoyen dans la mise en œuvre des mesures de sauvegarde sur son territoire.

C'est dans cette optique que j'ai confié au service de Prévention et Gestion des Risques Majeurs de la collectivité, l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Document Communal d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM) visant à mettre en œuvre des mesures préventives et informatives.

Ce guide mis à destination de tous les citoyens, a pour principal objectif de vous permettre d'appréhender au mieux les risques majeurs, de vous informer et de vous sensibiliser.

Je vous invite à en prendre connaissance et à en faire bon usage.

**Jocelyn SAPOTILLE**  
Maire de Lamentin



**Malè paka avèti**

## Liste des abris sûrs

- ⇒ Ecole primaire du bourg (Zone 1)
- ⇒ Ecole de Castel Zone 2)
- ⇒ Ecole primaire de La Rosière (Zone 3)
- ⇒ Ecole primaire de Pierrette (Zone 4)

## Les démarches d'indemnisation

- ⇒ **Contactez votre assurance.** Reportez-vous à votre contrat, informez le Maire de la situation de sinistré
- ⇒ **Prenez des photos** des objets et zones inondés
- ⇒ **Ne jetez rien** avant le passage de l'expert
- ⇒ **Déclarez le sinistre** à votre assureur multirisque habitation dès que vous en avez eu connaissance. Adressez votre déclaration **par lettre recommandée avec accusé de réception**
- ⇒ **Effectuez vos déclarations** auprès de votre assureur **dans les 10 jours après publication de l'arrêt de catastrophe naturelle** au Journal Officiel

## Téléphones utiles

- 114** : Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes
- 112** : Sapeurs-pompiers (portable)
- 18** : Sapeurs-pompiers (poste fixe)
- 15** : SAMU
- 17** : Police secours



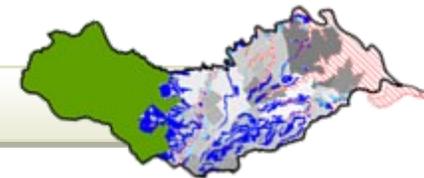
## Préparez votre kit de survie

Conservé dans un endroit facilement accessible, il vous permettra de vous informer, de vous éclairer, de vous hydrater, d'assurer un minimum de soins et d'hygiène et de réunir vos documents importants.

- Une radio** avec piles à contrôler régulièrement
- Une lampe de poche** (avec piles à contrôler régulièrement, ou si possible avec dynamo)
- Un couteau** type couteau Suisse,
- Une petite trousse de secours** (désinfectant, compresses, pansements, paracétamol, bandelettes, anti diarrhéique, ainsi que vos médicaments de traitement en cours),
- Eau** pour 3 jours : 12 litres par personne (à renouveler régulièrement),
- Nourriture** (barres de céréales, fruits secs, conserves, petits pots pour bébé, etc)
- Articles d'hygiène** (dentifrice, brosses à dent, savon, protections hygiéniques, papier toilette...)
- Des couvertures de survie** et des bâches plastiques,
- Une copie de vos papiers d'identité**, des factures, des objets de valeur (pour l'assurance) et de vos titres de propriété),
- La liste des numéros utiles,
- Un peu **d'argent liquide** ou carte de crédit
- Double des clés** de maison et de voiture,
- Vêtements de rechange**
- Des jeux divers** (domino, cartes, dés...)



## Les risques sur la commune



### Risque cyclonique et effets induits :

- ⇒ Vents forts
- ⇒ Précipitations importantes, entraînant des inondations et de glissements de terrain
- ⇒ Houle cyclonique et marée de tempête



### Risque inondation

- ⇒ Crues torrentielles dans les ravines,
- ⇒ Débordements des cours d'eau
- ⇒ Ruissellements urbains



### Risque sismique

- ⇒ Liquéfaction du sol (formations sableuses, silteuses, argileuses et certaines formations compressibles)



### Mouvement de terrain

- ⇒ Reptations (glissements superficiels)
- ⇒ Effondrements sur le littoral côtier et les berges
- ⇒ Glissements sur les zones en pente et au niveau des versants des cours d'eau



### Tsunami

- ⇒ Onde provoquée par un séisme ou une éruption volcanique
- ⇒ Zones basses jouxtant le Grand Cul de Sac Marin (Baie de Blachon et Pointe de la Grande-Rivière à Goyave)



### Risque volcanique

- ⇒ Impact limité mais possibilité de retombées de cendres



### Transport de matières dangereuses et pollution marine

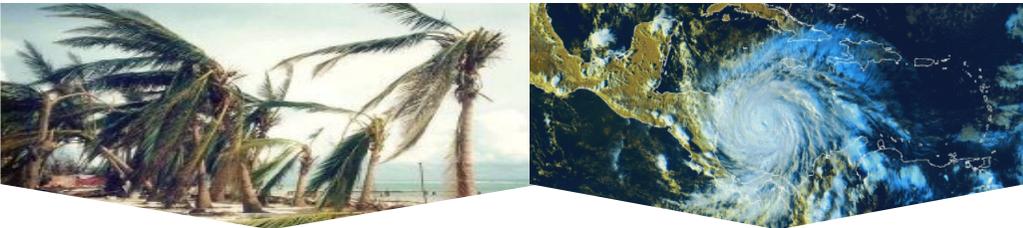
- ⇒ Accident lié au transport sur l'axe routier RN2
- ⇒ Pollution marine dans la Baie de Blachon



### Risque épidémiologique

- ⇒ Maladies vectorielles : Chikungunya, Dengue, Zika
- ⇒ Leptospirose
- ⇒ Pandémie





# Le risque cyclonique



Tout le territoire communal est exposé au risque cyclonique et ses effets induits

## Alerte jaune : Soyez attentif

- Vérifiez vos réserves (alimentation, piles, médicaments) et votre poste de radio
- Ne prenez pas la mer et ne partez pas en randonnée

## Alerte orange : Finissez vos préparatifs

- Effectuez vos derniers achats
- Consolidez et protégez votre habitation
- Retirez les objets pouvant se transformer en projectiles

## Alerte rouge : Protégez-vous

- Arrêtez vos activités professionnelles
- Rejoignez votre maison ou un abri sûr
- Procédez aux derniers préparatifs

## Violette : Confinez-vous

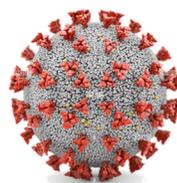
- Ne sortez sous aucun prétexte
- Eloignez-vous des ouvertures
- Attendez les consignes des autorités

## Alerte grise : Restez prudent

- Restez à l'abri et écoutez la radio. Soyez attentifs aux consignes des autorités
- Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre

## Lutter contre les rats

- Nettoyez votre cour et votre jardin (élimination des encombrants, déchets, branchages..)
- Supprimez les sources d'alimentation pour les rats (conservation fermées des aliments, absence de restes de nourriture pour les animaux, poubelles fermées...)
- Compléter par des actions collectives de dératisation.



## Risque de pandémie

En cas de symptômes, **contacter son médecin traitant**



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



# Le risque épidémiologique



Le risque épidémiologique est un risque sanitaire dont la lutte doit permanente. Il correspond à une contamination d'une maladie s'étendant à la quasi-totalité d'un large territoire : maladies vectorielles (Chikungunya, Dengue, Zika), leptospirose (due à une infection par les bactéries présentes chez les rats), pandémies grippales.

## Se protéger des piqûres de moustiques



- Détruire les gîtes larvaires à votre domicile et dans votre environnement : vases, gouttières, pneus, déchets...
- Protégez-vous des piqûres de moustiques
- Consultez rapidement un médecin en cas de symptômes évocateurs

## Prévenir la leptospirose



- Utilisez des équipements adaptés (gants, bottes ou chaussures fermées, vêtements longs) lors des activités à risque (jardinage, pêche, travaux d'élevage)
- Evitez la pratique en eau douce après de fortes pluies
- Nettoyez les plaies à l'eau du robinet, puis désinfectez-les et protégez-les

## Les consignes de sécurité



### Avant

- ⇒ Préparer pour chaque personne : un bagage (vêtements de rechange, nécessaire de toilette, pharmacie, papiers d'identité, traitements médicaux)
- ⇒ Prévoyez au moins pour 48 h : lampe portative, aliments secs, eau, nécessaires pour enfants (couches, lait, eau...)

### Pendant

- ⇒ Gardez votre calme et rassurez votre entourage afin de ne blesser personne
- ⇒ Coupez le gaz et l'électricité
- ⇒ utilisez le téléphone qu'en cas d'urgence
- ⇒ N'allez chercher vos enfants à l'école que si les autorités le demandent

### Après

- ⇒ Suivez les consignes des autorités
- ⇒ Mettez-vous à disposition des secours
- ⇒ Ne bougez pas les personnes blessées et signalez les au secours
- ⇒ Si vous avez évacué votre domicile, ne rentrez que sur invitation des autorités.



Ecoutez la radio.  
Respectez les consignes des autorités



Evitez d'utiliser votre véhicule



Fermez et sécurisez les portes, fenêtres, aérations..



Ne vous promenez pas en bord de mer



# Le risque sismique

**Un séisme arrive sans aucun signe avant-coureur et ne peut être prévu d'avance. Il se produira à un moment où vous ne vous y attendez pas et vous surprendra chez vous, dans la rue, au travail, de jour comme de nuit. Vous et votre famille devez à tout moment être prêts.**

## Dès la première secousse

- ⇒ Abritez-vous sous une table solide, un lit, un bureau, dans l'encadrement d'une porte ou à l'angle d'un mur.
- ⇒ N'allumez ni flamme, ni cigarette
- ⇒ Eloignez-vous des fenêtres et balcons,
- ⇒ N'utilisez pas les ascenseurs.

## Après la première secousse

- ⇒ Ecoutez la radio,
- ⇒ Evacuez les lieux en emportant votre kit de survie,
- ⇒ Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé
- ⇒ Ne pas aller chercher les enfants à l'école.
- ⇒ Coupez l'eau, le gaz et l'électricité
- ⇒ Evacuez les lieux par les escaliers
- ⇒ Eloignez-vous des constructions, dirigez-vous vers un endroit isolé en prenant garde aux fils dénudés et aux chutes d'objets)
- ⇒ Ne téléphonez pas
- ⇒ Eloignez-vous des cours d'eau



## Pendant

### Si vous êtes témoin de l'accident

- ⇒ Eloignez-vous des lieux du sinistre
- ⇒ Ne pas fumer

### Donnez l'alerte (18 ou 112 : sapeurs-pompiers, 17 : police) en précisant si possible :

- ⇒ le lieu exact,
- ⇒ le moyen de transport,
- ⇒ La présence ou non de victimes,
- ⇒ le numéro et le code du danger (losange coloré sur le véhicule)
- ⇒ La nature du sinistre (feu, explosion, fuite...)



### Si un nuage toxique vient vers vous

- ⇒ Fuyez selon un axe perpendiculaire au vent
- ⇒ Mettez-vous à l'abri dans un bâtiment (confinement)
- ⇒ Lavez-vous en cas d'irritation et changez-vous si possible

## Après

### Si vous êtes confiné à la fin de l'alerte, aérez le local.

- ⇒ Eloignez-vous des lieux du sinistre



Ne fumez pas, pas de flammes, ni d'étincelles



Rentrez rapidement dans le bâtiment le plus proche



Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations



## Le risque lié au transport de matières dangereuses et aux pollutions marines



Ce risque est présent à la suite d'un accident de transport par voie routière ou maritime. Une matière dangereuse est une substance susceptible d'entraîner des conséquences graves pour la population, les biens et/ou l'environnement.

Les risques relatifs au transport de matières dangereuses sur la commune sont principalement liés à la RN2.

Toute pollution marine dans le Grand Cul de Sac Marin peut impacter la Baie de Blachon.

En cas d'accident de ce type, les services de secours et l'équipe municipale diffuseront les consignes particulières à respecter.

### Avant

- ⇒ Savoir identifier un convoi de matières dangereuses : panneaux et pictogrammes sur les unités de transport
- ⇒ Connaître les dispositifs d'alerte

## Les réflexes qui sauvent



### Pendant



Abritez-vous sous un meuble solide



Eloignez-vous des bâtiments et des zones instables

### Après



Couper l'électricité et le gaz



Evacuez le bâtiment



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux.



Ne téléphonez pas (sauf urgence), libérez les lignes pour les secours



**Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre**



# Le risque d'éruption volcanique



La commune est concernée par le risque volcanique mais l'impact en cas d'éruption reste limité. De possibles retombées de cendres peuvent survenir.

## Vigilance jaune : VIGILANCE

### Niveau d'activité en augmentation.

- Information préventive de la population. Chaque citoyen doit se renseigner pour connaître sa vulnérabilité.

## Vigilance orange : PRÉALERTE

### Niveau d'activité en forte augmentation

- Information préventive de la population
- Mobilisation des services de l'état et des collectivités
- Fermeture de l'accès aux zones exposées

## Vigilance rouge : ALERTE

### Niveau d'activité maximale

- Restez à l'écoute des médias
- Prévoyez un moyen de transport pour une éventuelle évacuation.

## Après

- ⇒ Informez les autorités de tout danger
- ⇒ Ne pas s'approcher des fils tombés à terre
- ⇒ Faites attention aux risques de chutes cachées par l'eau
- ⇒ Vérifiez l'installation électrique inondée avant de rebrancher
- ⇒ Aérez et désinfectez les pièces
- ⇒ Faites l'inventaire des dommages et contactez votre assureur

## Les bons réflexes face aux inondations



Fermez et sécurisez les portes, fenêtres, aérations..



Coupez le gaz et l'électricité



Montez à pied dans les étages



Ecoutez la radio pour connaître les consignes des autorités.



N'allez pas chercher les enfants à l'école



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



# Le risque inondation

Plusieurs types d'inondations peuvent se produire à Lamentin : les crues torrentielles dans les ravines, les débordements des cours d'eau, les ruissellements urbains.

## Avant

- ⇒ Informez-vous sur le risque
- ⇒ Mettez hors d'eau, meubles, objets précieux, produits polluants
- ⇒ Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations pour ralentir l'entrée de l'eau et limiter les dégâts
- ⇒ Coupez l'électricité et le gaz
- ⇒ Stationnez les véhicules sur des points hauts
- ⇒ Préparez-vous à une éventuelle évacuation

## Pendant

- ⇒ Montez dans les étages avec : eau potable, vivres, papiers d'identité, kit de survie, vêtements chauds...
- ⇒ Ne pas prendre l'ascenseur
- ⇒ N'aller pas à pied ou en voiture dans une zone inondée



# Le risque Tsunami

Les tsunamis sont engendrés par un mouvement brutal du fond marin causé par un séisme ou un mouvement de terrain, générant une onde de submersion sur le cordon littoral.

## Les consignes de sécurité

- ⇒ Respectez les consignes diffusées par les autorités
- ⇒ Quittez la zone le plus vite possible, à pied pour éviter les embouteillages
- ⇒ Montez le plus rapidement sur les points hauts
- ⇒ Prenez votre kit de survie



Ecoutez la radio et respectez les consignes des autorités



Cherchez un bâtiment solide à étages et grimpez au plus haut



Evitez d'utiliser votre véhicule



Gagnez immédiatement les hauteurs à pied



# Le risque Mouvement de Terrain



Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacement du sol ou du sous-sol :

- Retrait-gonflement des argiles
- Glissements de terrain le long d'une pente
- Effondrements et chutes de blocs
- Coulées boueuses et torrentielles

## Avant

- ⇒ Signalez à la mairie toute apparition de :
  - Fissures dans le sol ou de modifications dans les constructions,
  - Blocs en surplomb sur une falaise
  - Blocs désolidarisés sur une paroi
  - Affaissement du sol
- ⇒ Evacuez le bâtiment immédiatement en cas de craquement inhabituel ou inquiétant.

## Pendant

- ⇒ Fuyez latéralement
- ⇒ Ne revenez pas sur vos pas
- ⇒ Ne prenez pas l'ascenseur

## Après

- ⇒ N'entrez pas dans un bâtiment endommagé
- ⇒ Évaluez les dégâts et les dangers
- ⇒ Informez les autorités
- ⇒ Mettez-vous à la disposition des secours

## Les bons réflexes



Quittez rapidement les bâtiments



Fuyez latéralement pour sortir le plus vite possible de l'axe de la coulée